

Vote : unanimous.

Fournisseur : pas de changement.

5. Elections statutaires :

Le Conseil de Copropriété :

Président : Monsieur VANDER MEEREN.

Assesseur : Madame SCHOONJANS

Vérificateur aux comptes : Madame FANJGOLD.

élections jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Bureau Conseil E.BERNARD SPRL. est réélu dans ses fonctions comme Syndic à l'unanimité jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

Vote : unanimous.

6. Mise en conformité de l'ascenseur.

Le syndic informe que le délai à ce jour est le 31 Décembre 2016.

Budget suivant le devis de KONE avec la motorisation et décoration cabine : 40.000 €

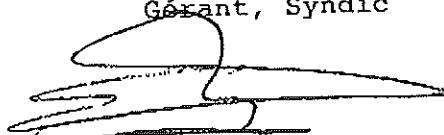
L'A.G. décide à l'unanimité de faire une A.G. extraordinaire le 25 février 2016 pour choisir le devis et ajuster l'appel de fonds.

7. Mise en conformité de l'acte de base : remis à la prochain A.G.

8. Divers : rien

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

E. BERNARD,
Gérant, Syndic



ACP Avenue Louis PIERARD, 1
1140 BRUXELLES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Copropriétaires de
l'immeuble Avenue PIERARD, 1 à 1140 BRUXELLES, qui s'est tenue le jeudi 11 juin
2015 à 18H30 au bureau de B.C.E.B. sprl (E.BERNARD) Avenue de TERVUEREN,
51 à 1040 BRUXELLES

1. Nomination d'un président d'A.G. : Monsieur VANDER MEEREN
Nomination d'un scrutateur : Madame FAJNGOLD
Nomination d'un secrétaire : E. BERNARD

Votes : unanimité.

2. L'Assemblée Générale est valablement constituée, 815 quotités sur 1000 q.
étant présentes ou représentées.
7 propriétaires sur 9 sont présents ou représentés.

Etaient présents : Mesdames et/ou Messieurs
Voir liste des présences en annexe.

Etaient représentés :
Voir liste des présences en annexe.

3. Rapport du Syndic sur l'exercice écoulé :

Rien de particulier ne s'est passé durant cet exercice.
Réparation alarme ascenseur : 610,34 €
Récupération de la créance par vie de justice. Tout a été récupéré.
Fonds de réserve au 30/11/2014 : 4.760 €

4. Les comptes au 30/11/2014 :

Monsieur VANDERMEEREN et Madame FANJGOLD ont vérifié les comptes.
Les comptes sont approuvés et décharge est donné au syndic.

Vote : unanimité.

Le fonds dénommé appel toiture sera transformé en fonds réserve ascenseur.
Il est de 12.183 € au 30/11/2014.

4. Approbation du budget 2015 :

Le budget est joint en annexe de la convocation:

Le budget est approuvé.

Fixation des nouvelles provisions : 21.000 € vote : unanimité,

Les nouvelles provisions seront d'application en mai 2014.

Fixation du fonds de réserve ascenseur : appel de 20.000 € par an payable à partir du 1^{er} septembre 2015. Payable par mois.

Vote : unanimité.

Fournisseur : pas de changement.

5. Elections statutaires :

Le Conseil de Copropriété :

Président : Monsieur VANDER MEEREN.

Assesseur : Madame SCHOONJANS

Vérificateur aux comptes : Madame FANJGOLD.

élections jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Bureau Conseil E.BERNARD SPRL. est réélu dans ses fonctions comme Syndic à l'unanimité jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

Vote : unanimité.

6. Mise en conformité de l'ascenseur.

Le syndic informe que le délai à ce jour est le 31 Décembre 2016.

Budget suivant le devis de KONE avec la motorisation et décoration cabine : 40.000 €

L'A.G. décide à l'unanimité de faire une A.G. extraordinaire le 25 février 2016 pour choisir le devis et ajuster l'appel de fonds.

7. Mise en conformité de l'acte de base : remis à la prochain A.G.

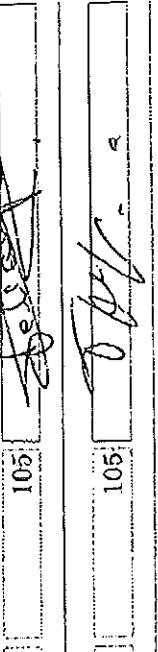
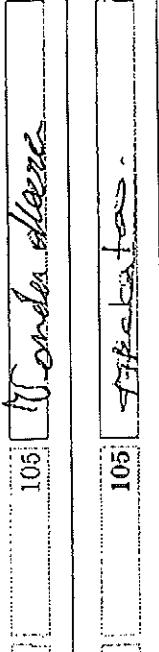
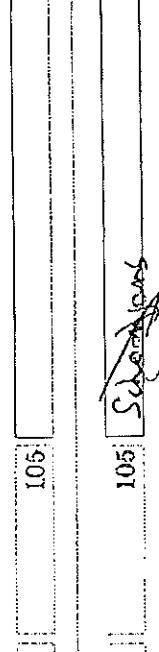
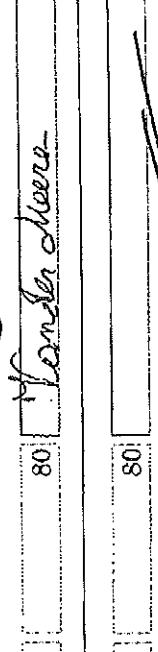
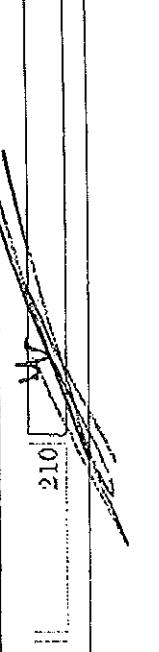
8. Divers : rien

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

E.BERNARD,
Gérant, Syndic

003226440028

PIERARD et les deux premiers à l' ASSEMBLEE GENÉRALE
du 1er juin 2015 - 100 (au 18.05.2015)

Nom	Prénom	Numéro	Chiffre	Signature
Mr et Mme	DE MEYER-WILMOT	105	<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame	FAJNGOLD	105	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mr Out Mme	INCE - AKSOY	105	<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame	MBAKATA Mireille	105	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mr et Mme	PAVLOSEK - TUMALAD	105	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme	SCHOONJANS M.	105	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mr et Mme	VANDER MEEREN	80	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme	VANHEMELRYCK	80	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mr	VANKEERBERGHEN	210	<input checked="" type="checkbox"/>	
		003226440028		

ACP Avenue Louis PIERARD, 1
1140 BRUXELLES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Copropriétaires de l'immeuble Avenue PIERARD, 1 à 1140 BRUXELLES, qui s'est tenue le MARDI 8 avril 2014 à 18H30 au bureau de B.C.E.B. sprl (E. BERNARD) Avenue de TERVUEREN, 51 à 1040 BRUXELLES

1. Nomination d'un président d'A.G. : Monsieur VANDER MEEREN
Nomination d'un scrutateur : Madame FAJNGOLD
Nomination d'un secrétaire : E. BERNARD

Votes : unanimité.

L'Assemblée Générale est valablement constituée, 815 quotités sur 1000 q. étant présentes ou représentées.

7 propriétaires sur 9 sont présents ou représentés.

Etaient présents : Mesdames et/ou Messieurs FANJGOLD, VANDER MEEREN, DE MAEYER, INCE-ASKOY, SCHOONJANS,

Etaient représentés :
Monsieur Vankeerbergen par Mr. VANDERMEEREN
Mr. Et Mme PAVLOSEK par Mr. VANDERMEEREN

3. Rapport du Syndic sur l'exercice écoulé :

Rien de particulier ne s'est passé durant cet exercice.

3. Les comptes au 30/11/2013 :

Monsieur VANDERMEEREN et Madame FANJGOLD ont vérifié les comptes. Cela concerne les pièces comptables, il reste encore la répartition ISTA à inclure dans le décompte.
Les vérificateurs aux comptes donneront leur accord définitif après envoi du décompte incluant la répartition de l'eau et du chauffage ;
Les comptes sont approuvés sous cette réserve et décharge est donné au syndic.

Vote : unanimité.

Madame Mbakata sera mise à l'avocat pour assignation en paiement de son solde.

4. Approbation du budget 2014 :

Le budget est joint en annexe de la convocation :
Le budget est approuvé.



Fixation des nouvelles provisions : 22.000 € vote : unanimous,
Les nouvelles provisions seront d'application en avril 2014.

Fixation de l'appel du fonds de réserve : 3.000 € par an payable à partir
du 1^{er} avril 2014

Ces sommes ont été fixée à l'A.G. de janvier 2014.

Fournisseur : pas de changement.

5. Elections statutaires :

Le Conseil de Copropriété :

Président : Monsieur VANDER MEEREN.

Vérificateur aux comptes : Madame FANJGOLD.

élections jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Bureau Conseil E.BERNARD SPRL. est réélu dans ses fonctions comme Syndic
à l'unanimité jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

Vote : unanimous.

6. Mise en conformité de l'ascenseur.

Le syndic informe que le délai à ce jour est le 31 Décembre 2016.

L'A.G. décide à l'unanimité de reporter ce point à la prochaine A.G.

►

7. Mise en conformité de l'acte de base : sera effectué.

Un projet sera remis à la prochaine A.G.

Vote : unanimous.

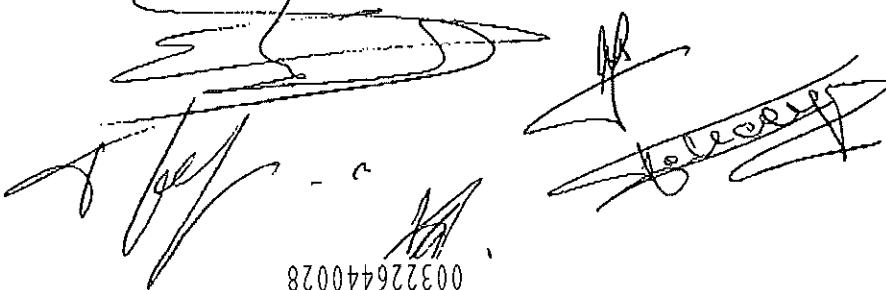
8. Divers : Une lettre du syndic invitera les occupants à sortir leur
poubelles deux fois par semaine et à enlever leurs encombrants des communs.

Il est demandé aux occupants de ne pas mettre les poubelles sur les
terrasses.

8. La prochaine A.G. aura lieu le 11 juin 2015

E. BERNARD,
Gérant, Syndic

Schoutens


003226440028

ACP Avenue Louis PIERARD, 1 1140 BRUXELLES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Copropriétaires de
l'immeuble Avenue PIERARD, 1 à 1140 BRUXELLES, qui s'est tenue le MERCREDI
15 janvier 2014 à 18H30 au bureau de B.C.E.B. sprl (E. BERNARD) Avenue de
TERVUEREN, 51 à 1040 BRUXELLES

1. Nomination d'un président d'A.G. : Monsieur VANDER MEEREN
Nomination d'un scrutateur : Madame FAJNGOLD
Nomination d'un secrétaire : E. BERNARD

Votes : unanimous.

L'Assemblée Générale est valablement constituée, 815 quotités sur 1000 q.
étant présentes ou représentées.

7 propriétaires sur 9 sont présents ou représentés.

Etaient présents : Mesdames et/ou Messieurs
FANJGOLD, VANDER MEEREN, DE MAEYER, INCE-ASKOY et VANKEERBERGEN.

Etaient représentés :

Madame SCOONJANS par Mr. VANDERMEEREN
Mr. Et Mme PAVLOSEK par Mr. VANDERMEEREN

3. Rapport du Syndic sur l'exercice écoulé :

Rien de particulier ne s'est passé durant cet exercice.
Un dégât d'eau a eu lieu dans la cuisine de Mr. Vandermeeren.
Deux sinistres ont eu lieu chez Mme FANJGOLD

3. Les comptes au 30/11/2012 :

Monsieur VANDERMEEREN et Madame FANJGOLD ont vérifié les comptes.
Les comptes sont approuvés et décharge est donné au syndic.
Les comptes au 30/11/ 2013 seront approuvés à la prochaine A.G. qui aura
lieu le 8 avril 2014.

Vote : unanimous.

4. Approbation du budget 2014 :

Le budget est joint en annexe de la convocation :
Le budget est approuvé.
Fixation des nouvelles provisions : 22.000 € vote : unanimous,
Les nouvelles provisions seront d'application en AVRIL 2014.

Fixation du fonds de réserve : 3.000 € par an payable à partir du 1^{er} avril 2014

Vote : unanimité.

DES FRAIS DE 250 € seront portés au copropriétaire dont le dossier est mis chez l'avocat pour le recouvrement de charges impayés.
Les intérêts débiteurs sont fixés à 1 % par mois.

Fournisseur : pas de changement.

5. Elections statutaires :

Le Conseil de Copropriété :

Président : Monsieur VANDER MEEREN.

Vérificateur aux comptes : Madame FANJGOLD.

élections jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Bureau Conseil E.BERNARD SPRL. est réélu dans ses fonctions comme Syndic à l'unanimité jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

Vote : unanimité.

6. Mise en conformité de l'ascenseur.

Le syndic informe que le délai à ce jour est le 31 Décembre 2016.

L'A.G. décide à l'unanimité de rapporter à la prochaine A.G.

7. Mise en conformité de l'acte de base : remis à la prochain A.G.

8. Divers,

Un avis sera mis pour ne pas ouvrir l'immeuble à n'importe qui avec l'ouvre-porte.

Il sera également rappelé de veiller au bon entretien de l'immeuble (nettoyage par les occupants) et de faire moins de bruit le soir à partir de 22 H.

Les paliers doivent être dégagés de tout objet par mesure de sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

E. BERNARD,
Gérant, Syndic

Vander Meeren

Bernard

PIERARD (et al.) vs. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 15/11/1999

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 15/11/1999

Prénom	Nom	BIEN Quitté	Signature
Mr et Mme	DE MAEYER-WILMOT	105	
Madame	FAJNGOLD	105	
Mr et Mme	INCE - AKSOY	105	
Madame	MBAKATA	105	
Mr et Mme	PAVLOSEK - TUMALAD	105	
Mme	SCHOONJANS M.	105	
Mr et Mme	VANDER MEEREN	80	
Mme	VANHEMELRYCK	80	
Mr	VANKEERBERGHEN	210	
003226440028			

Heure de réception 6. juil 2015 11:38 N° 1999

BUREAU CONSEIL EMILE BERNARD**B.C.E.B.****GESTION D'IMMEUBLES
VENTES-LOCATIONS**

Avenue de Tervuren, 51 Bte 2
B-1040 BRUXELLES

Tel: 640.92.85

Fax: 644.00.28

E-mail: bceb.bernard@gmail.com

T.V.A : BE 0.898.940.471.

I.P.I : 100.26

BUDGET 2013/2014 - PIERARD

Charges Propriétaires :	Assurance incendie	1.600,00 €
	Frais bancaires	105,00 €
		<hr/>
		1.700,00

Charges Communes	: Honoraire gestion	2.850,00 €
	Électricité	700,00 €
	Frais ascenseur	1.850,00 €
	Entretien jardin	1.100,00 €
	Divers (réparations + produits)	50,00 €
		<hr/>
		6.550,00 €

Chauffage + Eau	: Mazout	13.000,00 €
	Relevés Caloribel	450,00 €
	Eau	1.500,00 €
	Entretien chaudière	360,00 €
		<hr/>
		15.350,00 €

Estimation 2013/2014	± 23.600,00 €
-----------------------------	---------------

E. BERNARD,
Gérant, Syndic.

003226440028

ACP Avenue Louis PIERARD, 1
1140 BRUXELLES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Copropriétaires de l'immeuble Avenue PIERARD, 1 à 1140 BRUXELLES, qui s'est tenue le MERCREDI 6 juin, 2012 18H30 au bureau de B.C.E.B. sprl (E.BERNARD) Avenue de TERVUEREN, 51 à 1040 BRUXELLES

1. Nomination d'un président d'A.G. : Monsieur VANDER MEEREN
 Nomination d'un scrutateur : Madame FAJNGOLD
 Nomination d'un secrétaire : E. BERNARD

votes : unanimité.

2. L'Assemblée Générale est valablement constituée, 815 quotités sur 1000 q. étant présentes ou représentées.

7 propriétaires sur 9 sont présents ou représentés.

Etaient présents : Mesdames et/ou Messieurs
 FANJGOLD, VANDER MEEREN, BARTHELEMY, PAVLOSEK, DE MAEYER, .

Etaient représentés :

Madame SCOOIJANS par Mme GILLIAERT.
 Madame MBAKATA par Mr. VANDERMEEREN

3. Rapport du Syndic sur l'exercice écoulé :

Rien de particulier ne s'est passé durant cet exercice.
 Il m'a été demandé par le Conseil de copropriété de laisser l'exercice annuel. Ce problème doit être rediscuté car il n'est pas clair dans l'esprit de certains copropriétaires par rapport aux provisions.
 Les colliers de la descente d'eau doivent être refixés sur toute la hauteur.

Pour le prochain exercice : l'exercice restera annuel.

3. Les comptes au 30/11/2012 :

Monsieur VANDERMEEREN et Madame FANJGOLD ont vérifié les comptes.
 Les personnes, le désirant, reçoivent une copie de leur extraits de comptes, afin qu'ils puissent comparer avec leurs extraits bancaires.
 Les comptes sont approuvés et décharge est donné au syndic.
 Les soldes de comptes seront remboursés la semaine de l'A.G.

Vote : unanimité.

4. Approbation du budget 2012 :

Le budget est joint en annexe de la convocation :

00326440028

Le budget est approuvé.

Fixation des nouvelles provisions : 19.000 € vote : contre Mme FANJGOLD, le reste pour. Les nouvelles provisions seront d'application en AOUT 2012.

Fixation du fonds de réserve : il est suspendu à l'unanimité.

5. Elections statutaires :

Le conseil de gérance est constitué comme suit :

Président : Monsieur VANDER MEEREN.

Vérificateur aux comptes : Monsieur VANDER MEEREN.

Le conseil de copropriété est réélu jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Bureau Conseil E.BERNARD SPRL. est réélu dans ses fonctions comme Syndic à l'unanimité jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.
Vote : unanimité.

6. Mise en conformité de l'ascenseur. Le syndic informe que les délais n'ont à ce jour pas été reporté et que les travaux doivent être effectués. Ils sont toujours pour 2013 et 2018.

L'A.G. décide à l'unanimité de rapporter à la prochaine A.G.
Si seul un rideau de cellule est obligatoire, il sera placé.

7. Mise en conformité de l'acte de base : remis à la prochain A.G.

8. Divers, si une personne bloque le parlephone , les frais seront à sa charge.

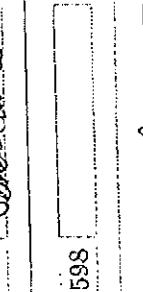
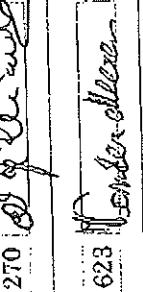
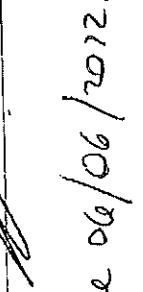
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H00.

E.BERNARD,
Gérant, Syndic



PIERARD
Mr.

ASSEMBLEE GENERALE le 6/6/2012

Civilité	Nom	BIEN N°	BIEN Quotité	Propriétaire ID	Signature
Monsieur	BARTHELEMY L.	105	105	299	
Mr et Mme	DE MAEVER-WILMOT	197	105	541	
Madame	FAINGOLD	260	105	57	
Madame	MBAKATA	438	105	78	
Mr et Mme	PAVLOSEK - TUMALAD	484	105	598	
Mme	SCHOONJANS M.	558	105	270	
Mr et Mme	VANDER MEEREN	25	80	623	
Mme	VANHEMELRYCK	30	80	286	
Mr	VANKEERBERGHEN	31	210	500	

Heure de réception 6. juil 2015 11:38 N 1999

OK modifiée le 06/06/2012.